

Le Rapport d'enquête sur l'incendie du marché de Bujumbura

@rib News, 23/03/2013 La commission chargée de faire la lumière sur l'incendie qui a ravagé le marché de Bujumbura produit son rapport, a annoncé vendredi le procureur général de la République, Valentin Bagorikunda, au cours d'une conférence de presse. « En s'agissant de la cause du sinistre, il ressort des investigations menées par la commission que l'incendie qui a ravagé le marché central de Bujumbura est d'origine accidentelle », a annoncé le procureur général. « Pendant les enquêtes, la commission a constaté une gestion frauduleuse imputable à la SOGEMAC en complicité avec certaines autorités de la Mairie. La commission a aussi constaté d'autres infractions comme le vol qualifié, la concussion et même l'infraction de prise illégale d'armes. Raison pour laquelle, la commission en a tiré les conséquences juridiques qui s'imposent », a-t-il déclaré. Lire l'intégralité du Mot liminaire de la conférence de presse.

L'INTÉGRALITÉ DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE